

12225 Code INSEE	ST GEORGES DE LUZENCON Commune	
---------------------	-----------------------------------	--

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Didier CADAUX, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 535 974.33 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 19
VOTES : Contre 0 Pour 16

Abstention 3

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u>	
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	282 338.61 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>	
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	253 635.72 €
C Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	535 974.33 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	-406 189.08 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-48 901.00 €
Besoin de financement F	=D+E -455 090.08 €
AFFECTATION = C	=G+H 535 974.33 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	455 090.08 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	80 884.25 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

(1) Indiquer l'origine : emprunt : _____, subvention : _____ ou autofinancement : _____

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).

(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte administratif.

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par Didier CADAUX, Maire, compte tenu de la transmission, le 13/04/2022 et de la publication le 13/04/2022.

A Saint Georges de Luzençon, le 11/04/2022.



Accusé de réception en préfecture
012-211202254-20220411-20220411_015-DE
Reçu le 14/04/2022